

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [6]

Artikel: FS dénonce

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre ouverte

Edito

à une commission fédérale

Qu'un Genevois ignore ce qu'est un « Président » de commune, qu'un Fribourgeois pense qu'il n'y a de « Maire » qu'en France, cela peut encore se concevoir !

Qu'un Romand, quel qu'il soit, ne sache pas qu'il y a « Conseil communal » et « Conseil communal » : autorité exécutive dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg, du Jura et du Valais, autorité législative en terre vaudoise !

Qu'un Romand ne sache pas que « Conseil municipal » est l'exécutif à Nyon, mais le législatif à Versoix, quelques kilomètres plus loin, passe encore !

Passe encore ! C'est un Romand ! Et le « Kantonligeist » existe aussi chez nous !

Mais qu'une Commission fédérale ignore qu'il est impossible d'employer le terme « Conseil municipal » dans une étude se rapportant à tous les cantons, puisque ces deux mots ne recouvrent pas le même organisme politique d'un canton à l'autre, que l'expression n'existe même pas dans certains cantons, qu'une Commission « fédérale » — encore une fois ! — ignore cela, c'est quand même un comble !

Le rapport SITUATION DE LA FEMME EN SUISSE (Comm. fédérale pour les questions féminines, nov. 1979) contient une foule de renseignements très intéressants et des plus précieux. Mais ne lisez pas — je vous en conjure — les pages 115 à 117, ce n'est qu'un tissu d'erreurs qui rendent le texte tout à fait incompréhensible !

Le terme « Conseil municipal » est employé une dizaine de fois mal à propos, ce qui donne les affirmations suivantes, pour le moins farfelues :

« Dans le canton de Fribourg, en 1978, il y avait en tout 40 femmes dans les Conseils municipaux... » alors que dans le canton de Fribourg, on ne sait pas ce que c'est qu'un Conseil municipal !

« En 1977, dans le canton de Vaud, 646 femmes ont été élues aux Conseils municipaux... » ce qui serait un résultat faramineux, puisque le Conseil municipal, chez nous, c'est l'exécutif ! Vous vous rendez compte : 646 femmes à l'exécutif, responsables d'un dicastère communal !

Il fallait tout simplement employer les mots « législatif élu ».

Simone Chapuis

(la présidente, peut-être pédante, mais très en colère !)

Profitant de l'occasion, Femmes Suisses vous offre une petite leçon d'instruction civique. Voici les noms des autorités législatives et exécutives des cantons romands : (source : Profil de la Suisse de Hans Tchäni, sauf pour le canton du Jura)

Canton	Législatif élu ¹	Exécutif	Président de l'exécutif
VD	Conseil communal	C. municipal	Syndic
NE	Conseil général	C. communal	Président
VS	Conseil général	C. communal	Président
FR	Conseil général	C. communal	Syndic
GE	Conseil municipal	C. administratif	Maire
JU	Conseil de ville	C. municipal ou communal	Maire

¹ dans les petites communes on n'élit pas de législatif communal. C'est l'assemblée de commune (= tous les citoyens assermentés) qui est le législatif. Dans le canton de Vaud, cette assemblée s'appelle le « Conseil général », de quoi nous embrouiller encore plus. Le nombre de communes qui ont un législatif élu est très variable d'un canton à l'autre : VD = 120, FR = 9, VS = 6.

Sommaire

	Pages
Editorial	3
Suisse	5-6
Dossier : Les féminismes	7-13
En question : Le viol	14-15
D'un canton à l'autre	16-18
Travail	19
L'écrivain du mois	20

L'ère des féminismes

Eh bien oui, les féminismes, avec un petit f et un s à la fin. C'était à prévoir : ça faisait déjà longtemps qu'on ne parlait plus de La Femme dans ses nombreuses acceptions, futile, fofolle, fatale, futée ou fidèle au foyer. Le féminisme, d'un bon coup de pied, a rangé les mythes du singulier au rancart et s'est imposé tout seul comme réunion d'un pluriel plus glorieux, celui des femmes... soumises à la même condition.

Ainsi le féminisme s'est peu à peu installé dans les mœurs. On a de moins en moins entendu de femmes se déclarer « féminines, pas féministes » ; elles se sont plutôt dites « féministes, pas MLF ». Et d'autres, ensuite, MLF... mais pas radicales, puis radicales, mais pas sexistes — il ne manquait plus que les sexistes se déclarent pas féminines pour que le serpent se morde la queue et qu'on se retrouve Grosjean comme devant, à force de ne plus s'y retrouver du tout.

Parallèlement, l'enthousiasme des premiers temps s'est un peu essoufflé, sans doute en partie à cause de cet éclatement même du féminisme en mille associations, collectifs, mouvements, groupes de base et sous-groupes dissidents, plus concentrés sur une action ou un aspect de la lutte. Les femmes ont remplacé la femme : le féminisme a suivi, en cédant le pas aux féminismes. On pourrait alors pleurer le temps du poing levé, regretter l'époque des slogans provocants où à défaut de savoir exactement ce qu'on voulait, on était au moins d'accord sur ce qu'on ne voulait plus. Mais si en page 1 de l'histoire des femmes, l'union a fait la force, la page 2 semble dire que la division du travail, elle aussi, fait ses preuves. Celles-ci pour la paix, celles-là pour l'avortement, d'autres consommatrices, chefs de famille, syndicalistes, femmes en détresse, futures mères, ou groseilles en colère : du féminisme aux féminismes et des rêves à la réalité, la lutte des femmes est rentrée dans sa phase opérationnelle.

C. Chaponnière



FS dénonce :

● L'Etat et la Ville de Genève, hôtes d'honneur du Comptoir suisse 1980, qui — selon le communiqué de presse — « mettent tout en œuvre pour offrir aux visiteurs du Comptoir une image aussi fidèle que possible de la vie économique et culturelle de ce canton ».

Il résulte que sur les treize membres du comité d'organisation et les onze membres de la sous-commission « Presse et propagande », on dénombre vingt-quatre messieurs... Ceux-ci, donc, pour donner de la vie genevoise « une image aussi fidèle que possible » ? !

● avec d'autres les progrès « foudroyants » de l'alcoolisme chez les femmes, révélés par des enquêtes récentes. Parmi les causes invoquées pour expliquer ce fait, particulièrement sensible chez les femmes entre 35 ans et 45 ans, FS relève le désir des femmes de fuir leur isolement, leurs problèmes quotidiens et la crainte du vieillissement

● le fait que les filles ont toujours tendance à choisir les formations professionnelles courtes ou à interrompre leur formation en cours de route : alors qu'elles représentent le 40 % des élèves débutants, elles ne forment plus que le 7 % du corps scolaire en quatrième année

● le fait que la proportion des jeunes Zurichaises décidant après leur maturité de faire des études universitaires a passé l'année dernière de 57 % à 46 %. 15 % contre 22 % en 1975 ont opté pour les études pédagogiques.